

Sondage archéologique sur l'oppidum du Camp de César à Laudun-l'Ardoise. Étude d'une structure du Haut-Empire réutilisée au cours de l'Antiquité tardive.

Thibaud Canillos, M. Aguilhon, A. Comte, B. Mennecart, C. Respaut, M. Seguin

▶ **To cite this version:**

Thibaud Canillos, M. Aguilhon, A. Comte, B. Mennecart, C. Respaut, et al.. Sondage archéologique sur l'oppidum du Camp de César à Laudun-l'Ardoise. Étude d'une structure du Haut-Empire réutilisée au cours de l'Antiquité tardive.. Rhodanie, 2011, 119, pp.15. hal-00750622

HAL Id: hal-00750622
https://hal.science/hal-00750622

Submitted on 17 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Canillos *et al*. 2011 : CANILLOS (T.), en collaboration avec AGUILHON (M.), COMTE (A.), MENNECART (B.), RESPAUT (C.), SEGUIN (M.) - Sondage archéologique sur l'oppidum du Camp de César, une structure du Haut-Empire réutilisée au cours de l'Antiquité tardive, *in : Rhodanie*, 119, SECABR, Bagnols-sur-Cèze, 2011.

SONDAGE ARCHÉOLOGIQUE SUR L'OPPIDUM DU CAMP DE CÉSAR A LAUDUN-L'ARDOISE. ÉTUDE D'UNE STRUCTURE DU HAUT-EMPIRE RÉUTILISÉE AU COURS DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE.

T. Canillos, (Doctorant en Archéologie, UFC, UMR 6249, Chrono-Environnement).
Avec les collaborations de M. Aguilhon (association VIA), A. Comte (VIA), B. Mennecart (Université de Fribourg, Département des Géosciences), C. Respaut (INRAP Méditerranée) et M. Seguin (INRAP Méditerranée).

1. INTRODUCTION

1.1 - Présentation

Ce sondage archéologique s'insère dans le cadre des recherches menées pour un doctorat d'Archéologie intitulé : *Les dynamiques de peuplement dans la basse vallée de la Cèze, étude diachronique de l'occupation du sol et études de cas* (**fig. 1**), et du programme ACI Archaedyn 2 du CNRS (Dynamiques spatiales du peuplement et ressources naturelles : vers une analyse intégrée dans le long terme, de la Préhistoire au Moyen Âge), piloté par la MSHE de Besançon. La particularité de cette opération est qu'elle s'intègre également dans le programme des travaux de protection (suppression de la végétation arbustive) et de consolidation à la chaux, des structures apparentes au bord de la falaise est de l'*oppidum* du Camp de César, initié par la mairie de Laudun-l'Ardoise et subventionné par la DRAC et le SRA Languedoc-Roussillon.



Fig.1 - Localisation de l'*oppidum* du Camp de César sur les communes étudiées de la basse vallée de la Cèze.



Fig.2 - Cliché pris du sud-est, de la cellule étudiée avant la réalisation du sondage et du décapage des murs.



Fig.3 - Cliché pris du sud-ouest, de la cellule étudiée après la réalisation du sondage.

Dans le cadre de ce programme de conservation des structures bâties sur le Camp de César, une fois le débroussaillement de cette unité d'habitation effectué (**fig. 2 et 3**), le relevé pierre à pierre de celle-ci a été réalisé, de manière à compléter le plan topographique général de ce site de hauteur. Un sondage a ensuite été réalisé, avec pour problématique de base de déterminer à quelle tranche chronologique précise (Haut-Empire, Bas-Empire ou haut Moyen Âge?) appartient cette unité, de la mettre en relation avec les autres occupations de la région, et éventuellement d'en définir sa fonction. Une fouille de 8 m² a été réalisée pour atteindre ces objectifs (Canillos *et al.* 2010).

La structure étudiée concerne un bâtiment en pierres liées au mortier de 14,40 m de long sur 8 m de large avec une élévation et une stratigraphie maximum d'environ 70 cm (**fig. 4**). Partiellement fouillée dans les années 1990, la structure étudiée par le sondage 2010 avait déjà fait l'objet de deux sondages d'environ 12 m² chacun, à ces extrémités nord et sud. La zone jugée peu intéressante n'avait fait l'objet que d'un rapport succinct (Goury 1990), évoquant un éventuel bâtiment agricole gallo-romain. Il est à noter qu'au cours de prospections pédestres réalisées en 2008 (Canillos *et al.* 2008), un abondant mobilier de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge avait été observé aux alentours de cette structure. L'emprise de l'occupation tardo-antique de *l'oppidum* est à ce jour inconnue.



Fig.4 - Prise de vue oblique de la structure étudiée, en bordure de l'*oppidum* du Camp de César. *Cliché A.Comte.*

1.2 - Méthode et moyens mis en œuvre

La méthode de fouille a consisté à établir un sondage linéaire dans la largeur de la structure, de manière à pouvoir réaliser deux coupes, de sorte que la totalité de la stratigraphie de la structure puisse être appréciée. Il a été choisi de pratiquer cette section, non pas au centre de la structure mais dans le prolongement du sondage sud réalisé en 1990. Après nettoyage de cet ancien sondage, c'est au total une fenêtre de 20 m² qui a été ouverte, permettant une meilleure appréciation du bâtiment sondé. La phase de terrain qui a consisté en un sondage de 8 m² réalisé à l'intérieur d'une structure et en un relevé pierre à pierre de cette dernière, s'est échelonnée du 19 au 29 avril 2010, avec une équipe allant de 3 à 5 personnes. Au final se sont 37 journées/homme qui ont été nécessaires à la réalisation de cette intervention.

2. LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

L'*oppidum* du Camp de César, situé sur la commune de Laudun-l'Ardoise dans le nord-est du Gard et la moyenne vallée du Rhône, est localisé à l'extrémité est du plateau de Lacau*,* vaste massif secondaire de calcaire et grés à rudistes, d'environ 600 hectares de superficie. Le plateau de Lacau présente la particularité d'avoir été également occupé à son extrémité occidentale par une autre agglomération secondaire, celle de l'*oppidum* de Saint-Pierre de Castres (Leclaire 1994). L'agglomération du Camp de César occupe une superficie d'environ 18 hectares qui a été occupé du Ve siècle avant J.-C. au VIe siècle de notre ère (Provost *et al.* 1999). Il possède l'atout majeur d'être défendu par des falaises abruptes au nord à l'est et au sud, ainsi que par deux lignes de remparts (**fig. 5**). Cette position prédominante, à environ 260 mètres d'altitude, occupée par l'*oppidum* du Camp de César, lui a permis de contrôler depuis le Rhône, distant de 2 kilomètres à vol d'oiseau, l'accès aux vallées de la Cèze et de la Tave, qui constituent d'importantes voies de pénétration vers les Cévennes puis le Massif central et permettaient à l'*oppidum* de disposer d'un territoire vivrier d'importance et de qualité.

L'étendue de ce territoire est actuellement analysée par T. Canillos pour la basse vallée de la Cèze dans le cadre d'un doctorat d'archéologie, et par S. Alix pour la vallée de la Tave (INRAP, Alix *et al.* 2008). La structure étudiée possède une emprise visuelle certaine, puisqu'elle est positionnée sur la bordure est de l'*oppidum* du Camp de César, et donne un point de vue imprenable sur le Rhône, sur les basses vallées de la Cèze et de la Tave, et même par temps clair sur la ville d'Orange, distante de 12 km. Ce bâtiment a d'ailleurs été bâti au point le plus haut du relief, occupant de fait une position privilégiée.

3. HISTORIQUE DES RECHERCHES

L'*oppidum* du Camp de César a attiré depuis plusieurs siècles nombre d'érudits locaux, d'antiquaires et de fouilleurs clandestins qui ont laissé peu de témoignages de leurs excavations. La première découverte importante recensée, remonte au XIXe siècle. A cette époque, M. Merle, un antiquaire laudunois, découvre sur l'*oppidum* une mosaïque à médaillon central représentant un Amour ailé monté sur un cygne. En 1865, Léon Alègre, humaniste bagnolais, fait une communication à la Sorbonne où il présente une première synthèse des travaux effectués sur le Camp de César. A la fin du XIXe siècle, M. Luneau, numismate amateur, constitue une collection de plus de 130 monnaies relevées lors de prospections de surface sur le plateau, l'inventaire qu'il dresse indique déjà une occupation des lieux de l'âge du Fer au début du Moyen Âge (Robin-Petitot & Larozas 2008).

Les premières fouilles archéologiques scientifiques ont été réalisées entre 1972 et 1974 par J. Charmasson et son équipe, dans la ville basse de l'*oppidum*. Ces travaux ont révélé la présence d'une partie d'une grande structure indéterminée, et de 24 tombes à inhumation datées du Bas-Empire (Charmasson 1972). De 1990 à 1999, un programme de fouilles associant grands décapages et des explorations stratigraphiques est entamé sous la direction de D. Goury (alors conservateur du patrimoine à Laudun). Cette première phase de la recherche sur le Camp de César, surtout axée sur l'étude d'un secteur d'édifices publics, a permis le dégagement du complexe forum-basilique, d'un quartier artisanal daté du Ier siècle mais aussi des enceintes de l'*oppidum*, à savoir un rempart du Ier siècle avant J.-C et

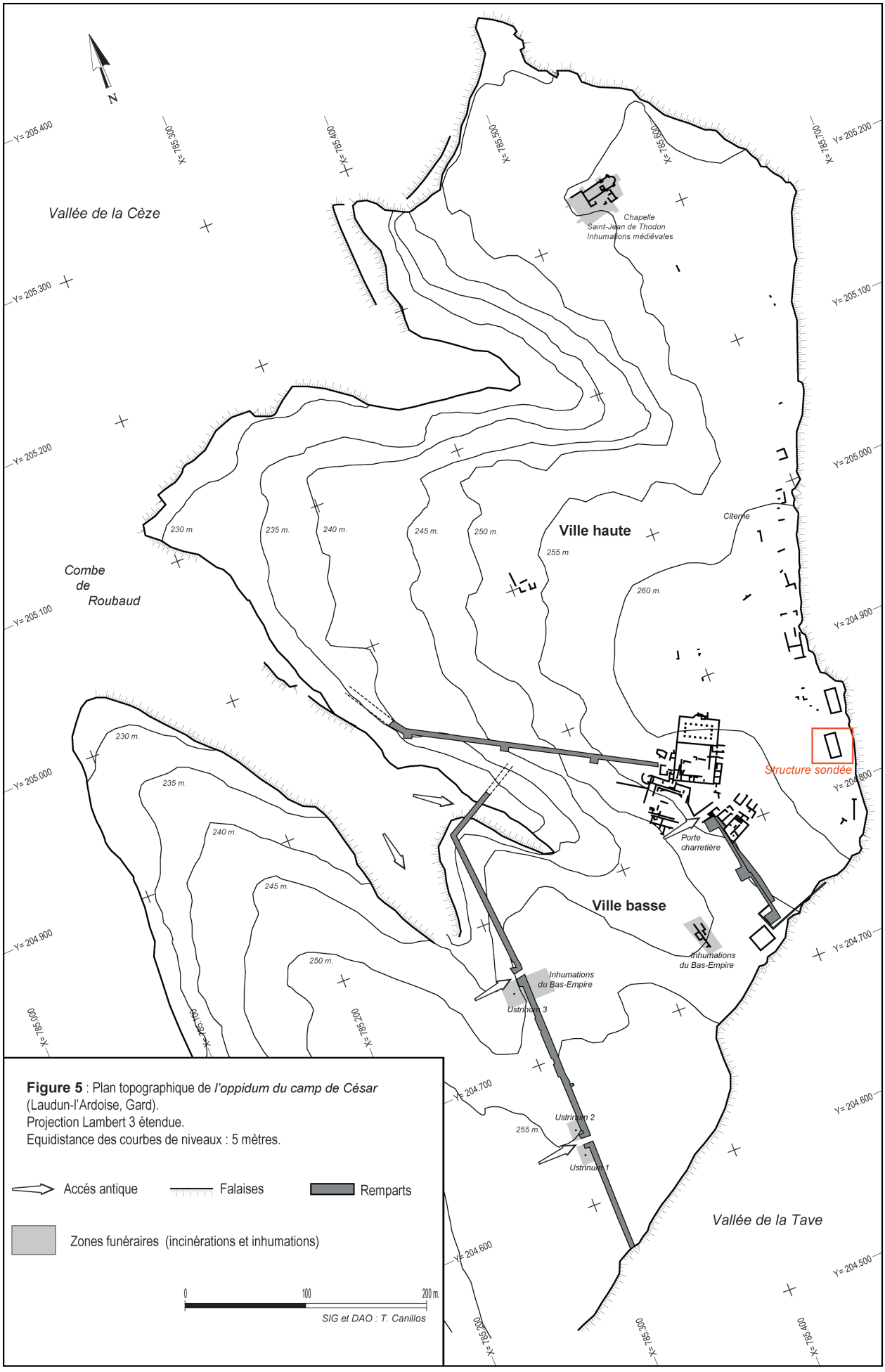


Figure 5 : Plan topographique de *l'oppidum du camp de César* (Laudun-l'Ardoise, Gard).
Projection Lambert 3 étendue.
Equidistance des courbes de niveaux : 5 mètres.

Accés antique — Falaises — Remparts

Zones funéraires (incinérations et inhumations)

l'enceinte gauloise de la cité. Une zone funéraire datée du Ve siècle de notre ère a également été mise au jour contre le rempart du Ier s. av. J.-C. (Goury 1998).On ne peut que remarquer que cette programmation a surtout privilégié l'aspect monumental de l'occupation au détriment de l'habitat antique de l'*oppidum*.

Depuis 2002, une équipe dirigée par L. Vidal (INRAP), fouille au nord de l'*oppidum* du Camp de César une chapelle que les traditions érudites et populaires nomment Saint-Jean de Rousigue, mais qui dans les chartes médiévales apparaît sous le vocable de Saint-Jean de Thodon (Vidal *et al.* 2009). L'édifice est traditionnellement rattaché à une occupation médiévale ponctuelle sans lien avec le devenir de l'agglomération romaine.

4. LES RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

4.1 - Décapage

Lors de la fouille, 20 unités stratigraphiques distinctes ont pu êtres observées. Le sondage aura permis de dresser un plan de la structure (**fig. 6**) et de faire des observations sur la stratigraphie par le biais de coupes (**fig. 7**).

L'**US 1001** est une unité stratigraphique technique. Elle correspond au dégagement de surface et au nettoyage des murs de la structure sondée. Le mobilier observé dans cette Us comprend de la céramique représentative de l'ensemble de l'Antiquité, avec une dominante de céramique non tournée, d'amphore gauloise à pâte sableuse et de céramique kaolinitique ainsi que des *tegulae* typique, et des blocs de calcaire équarris voire taillés, non associés à un contexte précis. L'**US 1002** correspond au nettoyage et décapage du sondage réalisé en 1990 (Goury 1990), se trouvant au sud de la partie interne de la structure, sur une surface de 12 m² (6 x 2 m). Le sédiment récent est essentiellement composé d'humus brunâtre meuble. Le mobilier relevé hors stratigraphie est extrêmement varié mais les proportions de céramique kaolinitique et non tournée sont très importantes par rapport aux autres types. Cette Us comprend également un important lot de faune, principalement des restes de bovins, de porcs et de caprinés, avec une présence minime d'ossements de poulet, de lapin et de chien. Des pierres taillées et équarries, ainsi que du mortier de chaux jaune en relation avec l'effondrement ou le remaniement du mur 1009 ont été observés.

L'**US 1003** est une Us observée sur la totalité du sondage réalisé en 2010, soit 7,00 m sur 1,15 m, et sur une épaisseur de 30 cm. Cette couche est constituée principalement d'humus sombre, traduisant une pédogénèse récente, mêlé à de nombreux blocs irréguliers décimétriques et de morceaux de mortier de chaux jaune, pouvant résulter de la démolition ou de l'effondrement des parois des différents murs composants la structure. Ce niveau de destruction contient peu de mobilier, à savoir 33 tessons de céramiques dont 14 sont des fragments de céramique kaolinitique, accompagnés de mobilier caractéristique de l'Antiquité tardive (céramique à pisolithes, dérivée de sigillée paléochrétienne, amphore africaine), mais également du Haut-Empire. Ils sont associé a des fragments centimétrique de *tegulae*, et très peu de faune. L'**US 1004** est l'unité stratigraphique reposant sous l'Us 1003, elle a également été observée sur la totalité du sondage réalisé en 2010, soit 7,00 m sur 1,15 m, et sur une épaisseur de 25 cm.

Cette couche est aussi constituée d'humus sombre, traduisant une pédogénèse récente, mais à la différence de l'Us 1003, le sédiment n'est plus mêlé à des blocs calcaires et le matériel archéologique est constitué de 68 tessons dont 43 sont de la céramique kaolinitique avec des formes représentatives du Haut et du Bas-Empire. L'**US 1018**, est une Us négative jouant le rôle d'interface entre les Us 1003 et 1004. Elle a été observée sous l'Us 1003 et sur la totalité du sondage à savoir 7,00 m sur 1,15 m.

L**'US 1006** concerne le décapage de la zone se situant entre les murs MR 1015 et MR 1012 retrouvé en stratigraphie. Elle est en fait une Us de comblement, reposant directement sur le substrat et observée sous l'Us 1004. Le substrat, plan à cet endroit, semble avoir été aménagé spécifiquement de cette manière entre les murs MR 1015 et MR 1012. Cette couche, observée sur 1,70 m de longueur, 1,00 m de largeur et 30 cm d'épaisseur, se compose de sédiments argilo-limoneux brun mêlés à des inclusions de cailloutis, des fragments de calcaire froid allant de 5 à 20 cm de longueur. Le mobilier est ici plus important puisqu'il comporte 193 fragments de céramique, avec une prépondérance pour le matériel kaolinitique, et de céramique non tournée, polie dans certains cas, d'époque tardo-républicaine. La faune est bien représentée avec une dominante de caprinés (14 fragments) portant des traces de découpe. L'**US 1019**, est une us négative jouant le rôle d'interface, ou de sol potentiel observé sous l'Us 1004 et qui a peut-être fonctionné avec le mur MR 1012. Elle a été observée entre les murs MR 1012 et MR 1009, sur 1,70 m de longueur et 1,00 m de largeur.

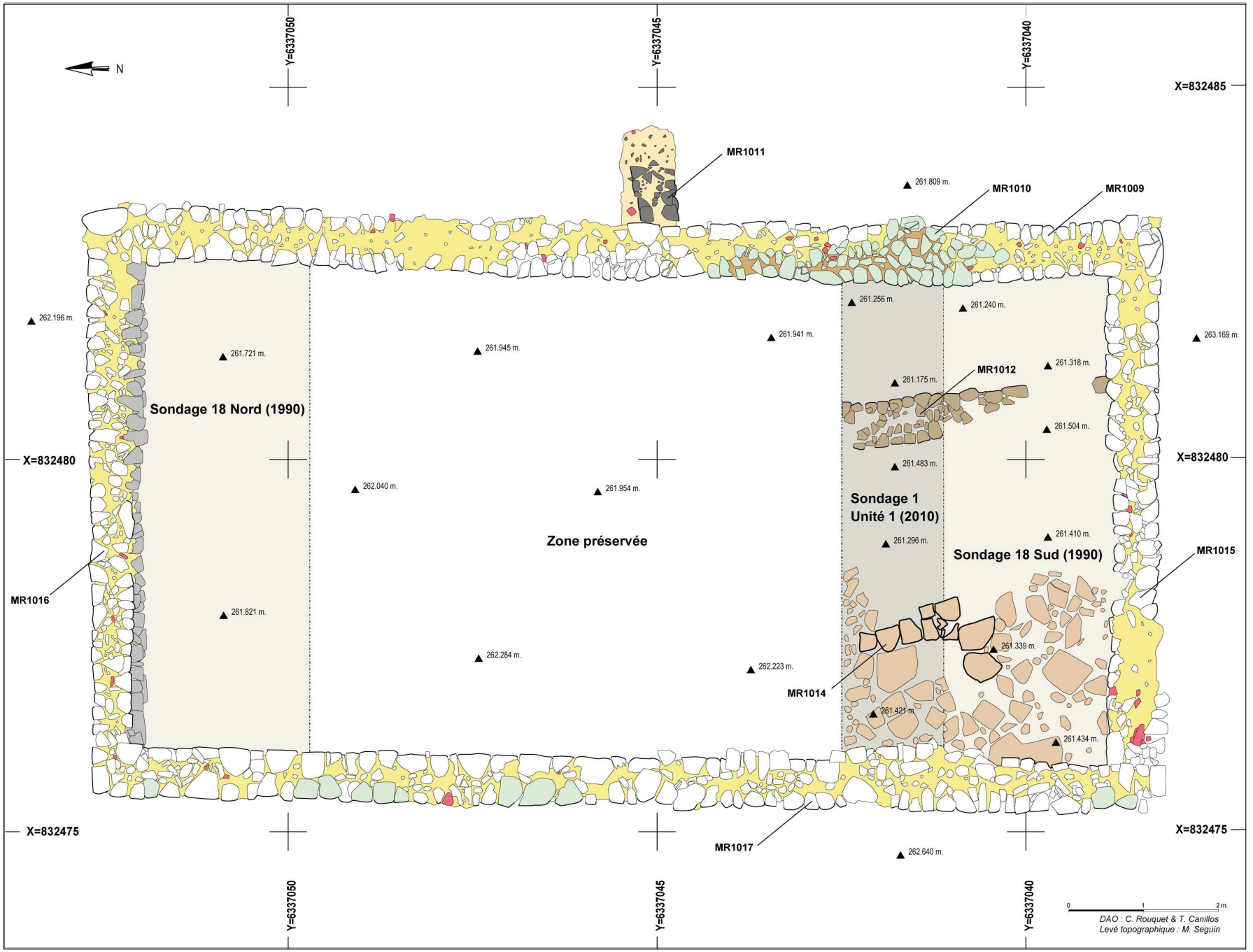


Figure 6 : Plan et relevé pierre à pierre de la structure étudiée : sondage 1, unité 1 (2010), et sondage 18 Nord et Sud (1990) *oppidum du camp de César, Gard.*

MR1009, MR1010, MR1011, MR1012, MR1015, MR1016, MR 1017

Levé topographique:
Précision centimétrique (planimétrie et altimétrie)
Système RGF93 - Projection Lambert 93
Altération linéaire : - 88 mm/km
Altitude normale NGF IGN69

Légende

- Sondage 1, unité 1 (2010)
- Sondage 1990
- MR1009, MR1015, MR1016, MR 1017
- MR1010
- MR1011
- MR1012
- MR1014 ?
- US 1008
- Soubassement du mur Nord
- Mortier
- Mortier avec inclusion de cailloutis et de céramique
- Tessons de céramique
- Terre

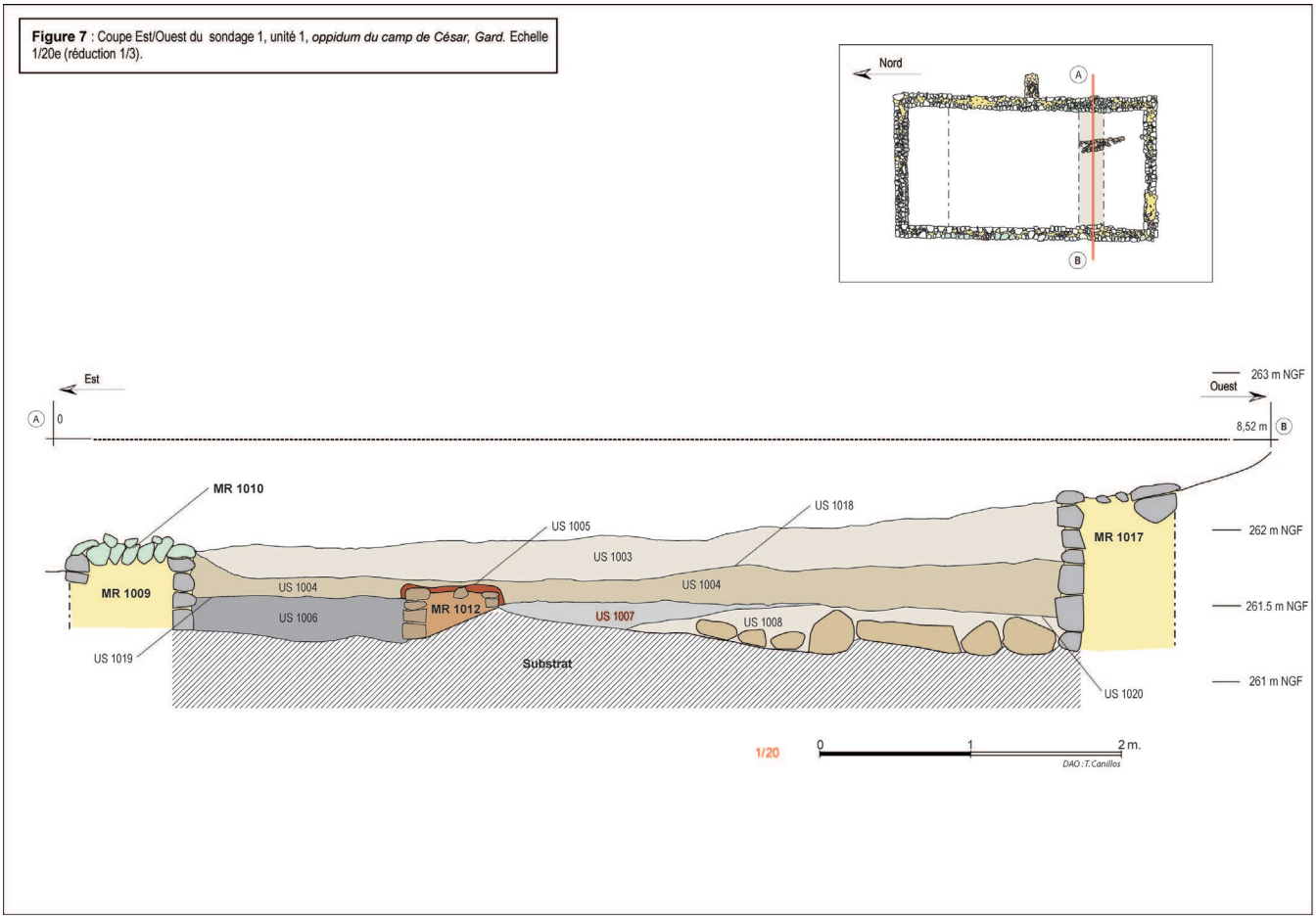


Figure 7 : Coupe Est/Ouest du sondage 1, unité 1, *oppidum du camp de César, Gard.* Echelle 1/20e (réduction 1/3).

4.2 - Les remblais de nivellement

Les Us 1007 et 1008, reposant toutes deux sur le substrat semblent se comporter comme des remblais de nivellement. Elles ont en commun d'être séparées de l'Us 1004 par l'**US 1020**, Us négative, interface observée sous l'Us 1004 et entre les murs MR 1009 et MR1017, sur 3,45 m de longueur et 1,00 m de largeur.

L'US 1007 qui vient butter contre le mur MR 1012 est une strate observée sous les Us 1004 et 1020 et sur l'Us 1008, reposant directement sur le substrat qui présente un pendage prononcé à l'ouest. Cette couche, observée sur 2,20 m de longueur, 1,00 m de largeur et 15 cm d'épaisseur, se compose de sédiment argilo-limoneux brun et comprend des inclusions de cailloutis, mêlé à des fragments de calcaire froid décimétriques, et des morceaux de mortier de chaux jaune. Les céramiques non tournées d'époque tardo-républicaine sont prédominantes, mais associées à des formes de céramique kaolinitique du VIe siècle (Cathma 1993)**.** Il a été observé de nombreux restes osseux (70 fragments de faune) dont une incisive de porc avec traces de brûlures.

L'US 1008 est une Us de remblais de fondation, observé sous les Us 1004, 1020 et 1007. Cette couche, d'une longueur de 3,00 m, 1,15 m de largeur et 15 à 20 cm d'épaisseur, se compose majoritairement de blocs de calcaire froid pluri décimétriques (40 x 40 x 30 cm) comblée par un sédiment argilo-limoneux brun. Au sein de ces blocs de calcaire de grandes dimensions, les fondations d'un mur **MR 1014,** plus ancien**,** ont peut-être été mises en évidence par l'association de 10 gros blocs de calcaire formant un angle et un retour d'angle, bien qu'aucun élément matériel ne vienne confirmer cette hypothèse.

L'Us 1008 repose donc directement sur le substrat qui présente un pendage prononcé vers l'ouest, expliquant la mise en place des remblais de nivellement 1007 et 1008 pour la construction ou la réfection de la structure. On peut remarquer l'absence de céramique non tournée dans cette couche mais la présence de forme kaolinitique des Ve-VIe siècles alors que les restes de faune sont très peu représentés (13 fragments) dans cette Us.

4.3 - Description du bâti

Le bâtiment étudié est composé d'un mur de fondation continu lui donnant une forme rectangulaire. Il est implanté sur la falaise est de l'*oppidum* du Camp de César, mesurant 14,40 m de longueur pour 8,00 m de largeur, donnant à la structure une superficie d'environ 90 m².

Le mur **MR 1009** compose le pan de mur est de la structure d'axe nord/sud. Il a été observé sur 14,80 m de long, et au maximum sur 60 cm d'élévation qui a été observé dans le sondage, sur une longueur d'environ 3,00 m, il repose d'ailleurs directement sur le substrat. Ce mur à double parement possède une épaisseur moyenne de 70 cm, et il est construit avec des moellons quadrangulaires de calcaire froid réguliers (20 x 30 x 15 cm), déposés en assises de 12 à 15 cm de haut. Les blocs calcaires composant le mur MR1009 sont disposés en boutisse, et le blocage (*opus caementicium*) du mur se compose d'un mortier de chaux de jaune, comprenant des pierres et du sable, associés à des fragments de *tegulae* et de morceaux d'amphore gauloise à pâte sableuse. Le mur MR 1009 est chaîné aux murs 1015 et 1016 et comportent des blocs plus importants (50 x 50 x 30 cm).

Le mur **MR1015** est le fait le mieux conservé étudié en intégralité. Il s'agit du pan de mur sud de la structure, d'axe est/ouest. Il possède une longueur de 8,00 m pour une épaisseur moyenne de 70 cm et au maximum sur 60 cm d'élévation. Il est chainé aux murs 1009 et 1017. Ce mur est construit de la même manière que le mur MR 1009. Le mur **MR 1016** est le pan de mur nord de la structure, mur d'axe est/ouest observé sur une longueur de 8,00 m pour une épaisseur moyenne de 80 cm et sur 45 cm d'élévation maximum. Il est chaîné aux murs 1009 et 1017 et comporte un soubassement, nous donnant une indication à propos du niveau de sol antique de la structure, qui devait au moins se trouver plusieurs centimètres au-dessus. Ce mur est construit de la même manière que les murs 1009 et 1015. Le mur **MR 1017** compose le pan de mur ouest de la structure, mur d'axe nord/sud. Il mesure 14,80 m de long, et au maximum sur 60 cm d'élévation qui a été observé dans le sondage, sur une longueur d'environ 3,00 m, il repose d'ailleurs directement sur le substrat. Ce mur est chaîné aux murs 1015 et 1016 et il est construit de la même manière que les murs 1009, 1015 et 1016.

Le mur **MR 1010** est un fait remarquable, observé sur le pan est du mur 1009, sur une longueur de 4 m, une largeur maximale de 80 cm et une élévation maximale de 40 cm. Ce mur se compose de bloc irrégulier pluri-décimétrique, disposé en hérisson (*opus spicatum*). Le mur MR 1010 semble lié à la terre et comporte un blocage de pierres et d'éclats, ainsi que de petits fragments de *tegulae*. Il pourrait s'agir d'un mur de fondation, postérieur, et reposant sur le mur MR 1009 (**fig. 8**), mur alors réalisé sans coffrage.

Sur le coté est du mur MR 1009, le mur **MR 1011** a dû servir de contrefort extérieur à la structure. Ce contrefort a été observé sur une longueur de 90 cm, pour une largeur de 55 cm et une élévation maximum de 16 cm, conservée sur 2 assises. Le mur 1011 est constitué de blocs de calcaire froid équarris (18 x 12 x 7 cm), liés avec un mortier de chaux comprenant un fin cailloutis et des fragments de terre cuite. On peut noter que le mur 1011 n'est pas chaîné au mur 1009, au moins à sa base.

Le mur **MR 1012** dégagé lors de la fouille, se situe à l'intérieur de la structure (**fig. 9**). L'**US 1005** est une Us technique correspondant au nettoyage de surface du mur 1012, sur une longueur de 1,20 m. Cette unité contenait 7 fragments de kaolinitique dont deux formes distinctes, l'une datable du Haut-Empire, et l'autre des Ve-VIe siècles. Le mur 1012, est parallèle au mur 1009, et repose à la fois sur le substrat et sur l'Us 1006. Il a été observé sur 3,50 m de long pour 60 cm de largeur et une élévation maximum de 38 cm, conservée sur 3 assises. Le mur 1012 est constitué de blocs équarris de calcaire froid décimétriques (20 x 20 x10 cm) qui sont liés à la terre. Bien que venant buter sur le pan sud du mur 1009, aucun chaînage de ces deux murs n'a pu être observé en raison du mauvais état de conservation du mur 1012.

Aucune tranchée de fondation n'a pu être constatée en raison du manque de puissance stratigraphie et de la pédogénèse affectant les différentes Us. Cependant, on peut résolument penser que les murs antiques ont été réoccupés, les nouveaux constructeurs ont vraisemblablement procédé à des terrassements qui ont permis de mettre au jour les maçonneries préexistantes (Mur 1012 ?), alors réutilisées. Ainsi, les couches tardo-antiques, directement au contact de l'affleurement rocheux, sont un *terminus post quem* recevable, pour la datation de la réfection du bâtiment.



Fig.8 - Prise de vue zénithale du mur 1010 reposant sur le mur 1009.



Fig.9 - Détails du mur 1012 retrouvé en stratigraphie. Prise de vue du sud-est.

5. ÉTUDE CÉRAMOLOLOGIQUE, *par T. Canillos (UMR 6249, Chrono-Environnement)*

La détermination des formes céramique s'est effectuée à partir des documents Dicocer (1993) et Cathma (1993), les dessins ont été réalisés selon les normes fixées par Arcelin & Rigoir (1979). Sur la totalité du sondage, 1033 tessons de céramique ont été prélevés et étudiés. Leur répartition et la suivante : 47 fonds, 816 panses, 9 anses, 106 bords et 55 fragments informes. Les céramiques non tournées et kaolinitiques sont majoritaires dans l'ensemble du sondage et représentent à elles deux 64 % du mobilier total étudié (36,84% pour la céramique non tournée et 27,25% pour la céramique kaolinitique)

Trois types de céramique non tournée ont été différenciés, à savoir la céramique non tournée à dégraissant calcaire, cette même céramique pouvant être polie, peignée ou sans décor. Les formes identifiées correspondent en majorité à la période tardo-républicaine, bien que certaines formes puissent êtres plus anciennes. Cette céramique est majoritaire dans les Us 1006 et 1007, toutes deux au contact du substrat. Quelques fragments de céramique campanienne A et B, dont un quart d'assiette en céramique campanienne B7 après recollage, et de commune italique, complète ce lot de céramique tardo-républicaine.

Les productions kaolinitiques oxydantes et réductrices sont bien attestées, ce type de mobilier étant présent dans toutes les Us, et majoritaire dans les Us 1003, 1004, 1005 et 1008 (**fig. 10 & 11**). La plupart des formes sont fermées, et correspondent à des urnes, des pots ou à des marmites. La présence de formes kaolinitiques tardives directement au contact du substrat, cathma 6a et kaol A17 pour l'Us 1008 et formes cathma 6a et kaol B32 pour l'Us 1007, bien qu'associé à de la CNT dans de faible proportion dans l'Us 1008, permettent de dater ces couches des Ve-VIe siècles.

Cependant, on peut noter le faible taux de tessons d'amphore retrouvé dans le sondage, qui représente 8,64% du mobilier total étudié, bien que la présence de fragments d'amphore italique, d'amphore de Tarraconaise, d'amphore gauloise à pâte sableuse et de céramique non tournée, tous enrobés de mortier de chaux jaune, ont été observés sur le mur 1009 et en stratigraphie.

Cette association de mobilier antique (CNT et kaolinitique) dans les mêmes Us laisse à penser que tout le matériel issu du sondage résulte du remaniement de la structure au cours de l'Antiquité tardive, les nouveaux constructeurs semblent avoir procédé à des terrassements qui ont permis de mettre au jour les maçonneries préexistantes, puis réutilisées, réfection que l'on pourrait d'ailleurs mettre en rapport avec le mur 1010. Cela pourrait expliquer le fait que la vaisselle fine du Haut-Empire soit représentée dans tout le sondage, bien qu'elle soit minoritaire dans toutes les Us, et associée à du matériel de l'Antiquité tardive : amphore africaine, céramique à pisolithes, dérivé de sigillée paléochrétienne, claire B luisante et claire D.

Concernant les terres cuites architecturales, on peut constater qu'elles sont moins présentes, 827 fragments en tout, que les tessons de céramique fine, avec une majorité de fragments centimétriques de *tegulae* typique (507 fragments), mais aussi des *imbrices*, tubulures, et *tegulae* républicaine. Les tuiles de la première génération présentent sur l'agglomération du Camp de César et dans les vallées de Cèze et de Tave, dénommées *tegulae* républicaine, comportent une argile de couleur rouge brique incluant de nombreux dégraissants calcaires et sont dans la plupart des cas peignées. Elles se retrouvent généralement dans des contextes du dernier tiers du Ier siècle av. J.-C. Malgré tout, la plupart des morceaux de *tegulae* mis au jour étant extrêmement mal conservés et fractionnés, l'utilisation de la tuile n'est donc pas certifiée, cela permet d'émettre l'hypothèse de matériaux périssables pour la toiture voire pour les murs (architecture composite).

Figure 10 : Céramique non-tournée, kaolinitique (1) et histogramme (2) représentant les proportions (en nombre de fragments) des différents types de céramique observés dans l'US 1007. Sondage 1, unité 1, *oppidum du camp de César,* Gard.

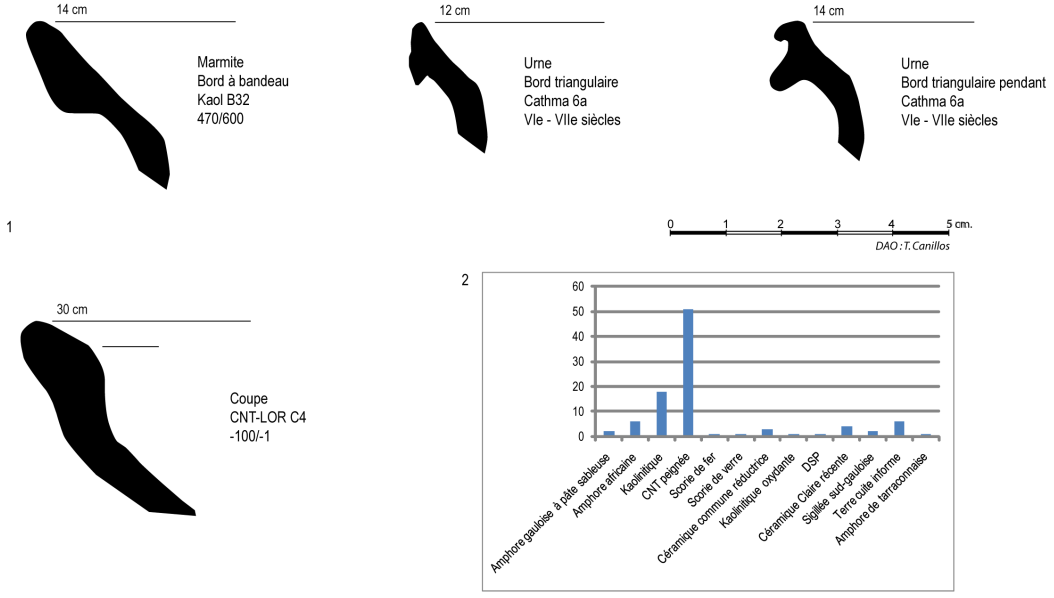
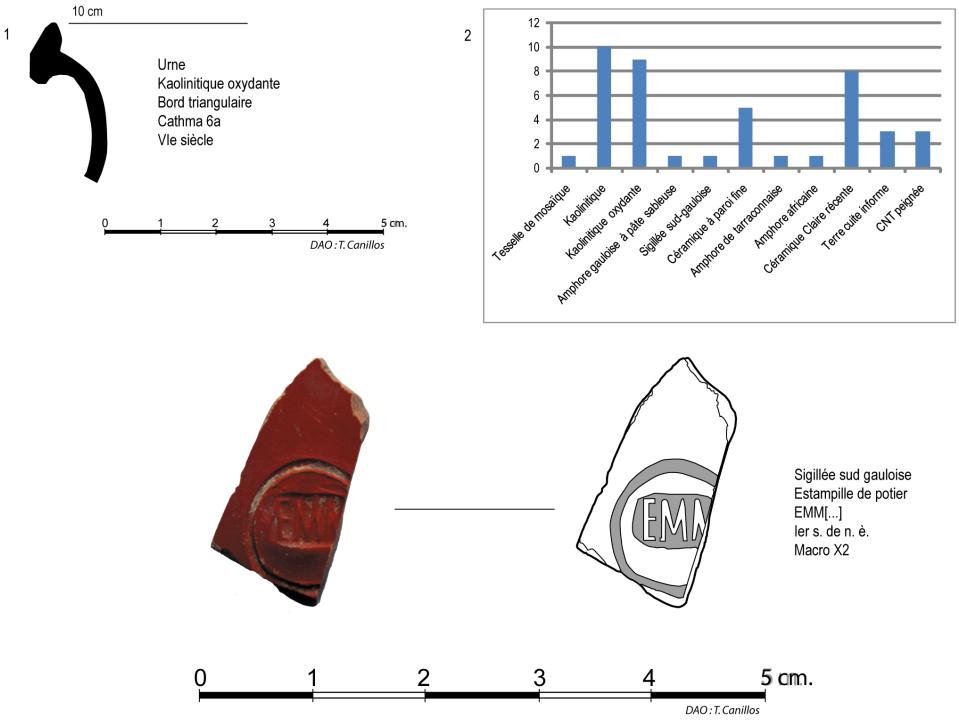


Figure 11 : Céramique kaolinitique, sigillée sud-gauloise (1) et histogramme (2) représentant les proportions (en nombre de fragments) des différents types de céramique observés dans l'US 1008. Sondage 1, unité 1, *oppidum du camp de César,* Gard.



6. ÉTUDE ARCHÉOZOOLOGIQUE, *par B. Mennecart (Université de Fribourg, Département des Géosciences)*

Au cours du sondage, environs 400 ossements y ont été découverts. La détermination ostéologique et spécifique de ces restes a été effectuée à partir de Baron (1999), Bressou (1944), Draparnaud (1805), INPN (2003-2010) et Pales et Lambert (1971), ainsi que d'observations muséologiques.

Les restes de caprinés sont généralement majoritaires et, avec les restes de porcs et de vaches, redondants dans les différentes Unités Stratigraphiques observées (**fig. 12 & 13**). Cependant, dans les unités présentant que peu de restes déterminés (inférieurs à 6), les ossements n'appartiennent qu'à un ou deux de ces animaux, les caprinés pouvant alors être absents. Quelques ossements de lapins ont également pu être déterminés (bien qu'un fémur présente une texture relativement fraiche de l'os cortical et pourrait être lié à une contamination plus récente). De même, des restes de poulet ont été retrouvés dans différentes unités stratigraphiques. Ces animaux sont caractéristiques d'un élevage fermier. A cela, il faut ajouter la présence d'un ossement canin dans l'US 1002 (1).

Quelques os non épiphysés ainsi que le degré d'usure dentaire (Chaix et Méniel 2001) nous indique qu'adultes et jeunes Caprinés, porcs et vaches semblent avoir été utilisés sans distinction d'âges (3, 4, 5 et 6). De même, la fréquence des canines de porcs mâles et femelles (2a & 2b) ont été retrouvés dans des proportions similaires.

Des traces de coupes fréquentes, tout comme des traces de cuisson nombreuses (pouvant atteindre près de 10% des ossements pour les unités stratigraphiques les plus riches), attestent de l'utilisation culinaire de la majorité des ossements étudiés (6 à 10). Ces différentes traces se retrouvent souvent sur les nombreuses esquilles (généralement de l'ordre de 33% à 50% suivant les unités stratigraphiques). Certaines ont probablement par ailleurs été formées par l'action conjointe de l'homme et des flammes. Des traces de découpe sont également observables au niveau de l'attache des tendons (7a & 7b). La surface de l'os cortical de l'ensemble des ossements présente souvent des vermiculations de radicelles. Associé à la teinte des ossements relativement blanchâtre et terne, ceci indique un relativement long enfouissement.

On peut également souligner la présence de quelques spécimens 'exotiques'. Des lamellibranches marins (coquille Saint Jacques) (11) et dulçaquicoles indéterminés (à en juger de l'épaisseur de la coquille) sont présents en nombre non négligeable. L'association de la coquille Saint Jacques à d'autres restes de lamellibranches dulçaquicoles permet de penser qu'il pourrait alors s'agir également d'un reste de repas. Un gastéropode terrestre a également été retrouvé. Le cyclostome élégant (*Pomatias elegans*), est connu dans le Gard depuis le Néolithique ancien (INPN 2003-2010). Cette espèce a actuellement une répartition nationale.

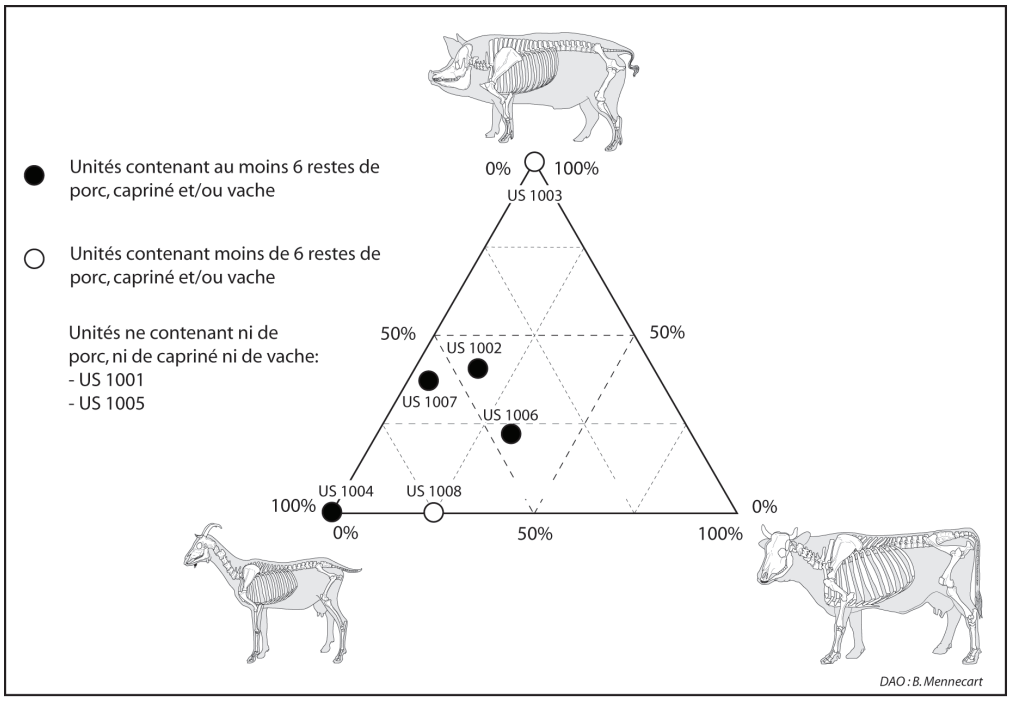


Fig.12 - Fréquence des trois principales espèces représentées dans la structure sondée

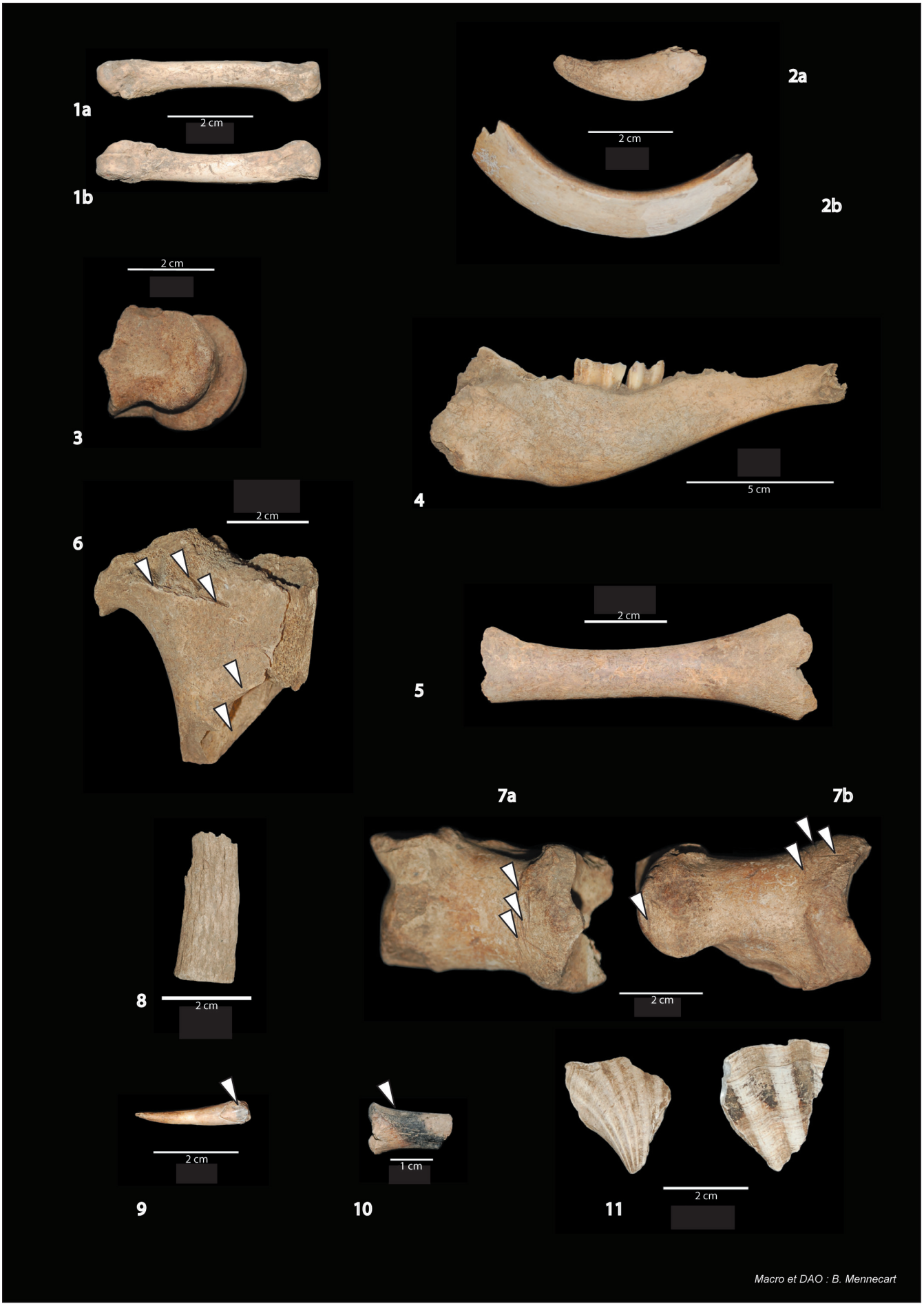


Figure 13 : Macro-photographie des restes de faune provenant du sondage.
1: Métapode de chien (a) en vue dorsale, (b) en vue palmaire (US 1002), 2 : Canine de cochon (a) femelle, (b) mâle (US1002), 3 : Partie distale de métapode non fusionné de vache (âge inférieur à 30 mois) (US 1006), 4 : Mandibule de capriné possédant une M/3 en train de pousser (âge inférieur à 2 ans) (US 1008), 5 : Radius non fusionné de capriné (âge inférieur à 25 mois) (US 1008), 6 : Partie distale de fémur non fusionné et présentant des traces de découpe (âge inférieur à 3 ans) (US 1006), 7 : Phalange de vache avec traces de découpes (US 1006), 8 : Fragment de corne de Capriné avec traces de découpes à sa base (US 1002), 9 : Incisive de porc avec traces de brulure (US 1007), 10 : Phalange de Capriné avec traces de brulure (US 1006), 11 : Coquilles Saint Jacques (US 1006).

7. CONCLUSION

Le sondage réalisé dans cette structure en bordure orientale de l'*oppidum* du Camp de César, a permis d'établir sa construction au cours du Ier siècle de notre ère et de sa réfection au cours des Ve-VIe siècles. L'abondance de mobilier céramique tardo-républicain, et du Haut-Empire, observé sur le mur 1009 ou en stratigraphie, ne permettent pas de dater exclusivement cette structure de l'Antiquité tardive, bien qu'il a été démontré que les couches tardo-antiques, directement au contact de l'affleurement rocheux, sont un *terminus post quem* recevable, pour la datation de la réfection du bâtiment. Il semble donc probable qu'au cours des Ve-VIe siècles de nouveaux constructeurs ont procédé à des terrassements qui ont permis de mettre au jour les maçonneries préexistantes du Ier siècle, réfection que l'on pourrait mettre également en rapport avec le mur 1010.

Cette structure se rapproche de celles mises au jour sur le roc de Pampelune à Argelliers dans l'Hérault et datés du VIe siècle, à savoir de long bâtiments rectangulaires de 5,50 m de large pour 15 à 16 m de longueur, bâtis à l'aide de pierre et de mortier, pouvant comporter un rez-de-chaussée semi-enterré et même une cave sous plancher (Schneider 2004).

Sur l'*oppidum* du Camp de César, la datation de cette structure, réutilisée au cours du VIe siècle, fait écho à la découverte d'une cellule quadrangulaire aux murs de pierres sèches et d'une superficie de 12 m², découvert dans les années 1990, daté du VIe siècle également et interprétée comme un foyer bâti, où pourrait avoir eu lieu un artisanat métallurgique. On peut également noter les différents réaménagements du forum du Haut-Empire, qui semble se doter au VIe siècle de constructions assez sommaires qui suggèrent l'existence de boutiques ou d'ateliers indiquant que l'ancien forum était toujours utilisé en tant que lieu publique.

S'y on se réfère au système d'occupation du site de Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts (Démians d'Archimbaud (dir.) 1994), où l'ancien *oppidum* connaît un réaménagement d'ensemble au début du VIe siècle, ce système pourrait avoir également été mis en place sur l'*oppidum* du Camp de César.

Les données de prospection de surface (Canillos 2008), et deux autres bâtiments de même mensuration présents aux alentours de la structure étudiée (**fig. 4**), laissent penser que la vie sur l'*oppidum* se verrait alors « réorganisée » sur la partie haute du plateau, centré autour du forum et de la basilique, les deux nécropoles du Bas-Empire fouillées sur le Camp de César (Charmasson 1972, Goury 1998) s'installant alors *extra-muros*, dans la ville basse alors désertée. La « réorganisation » de l'agglomération du Camp de César semble s'inscrire dans un mouvement plus général de reconquête des hauteurs durant l'Antiquité tardive. Ce phénomène a été mis en évidence dans plusieurs études régionales. Bien que dans les vallées de Cèze et de Tave les *oppida* de Gaujac et de Saint-Pierre de Castres à Tresques soient réoccupés de manière sporadique, l'*oppidum* de Lombren à Vénéjan est quant à lui une création fortifiée à la durée d'occupation relativement courte, au cours des Ve-VIe siècles (Fiches et al. 2002).

Au niveau régional, d'autres sites comme l'*oppidum* de Constantine à Lançon-de-Provence (Verdin 2001), l'habitat de hauteur de Sainte-Propice à Velaux (Boixadera *et al.* 1988) dont l'étude du mobilier céramique est une référence, les sites du roc de Pampelune à Argelliers dans l'Hérault et de Larina en Isère (début Ve-VIe siècles, Schneider 2007) ainsi que l'*oppidum* de Sainte-Candie à Roquebrune-sur-Argens (Bertoncello *et al.* 2005), semblent être autant de manifestation de cette tendance. L'habitat perché ne semble cependant pas être le seul mode d'occupation du sol et pourrait s'accompagner d'un réseau d'établissements ruraux parfois développé, dont l'exemple type pourrait être le site des Aouzérals à La Malène (Breichner *et al.* 2008).

Cependant, la fonction agricole de la structure n'a pas été démontrée, pas plus que celle d'habitat. Ce type de bâtiment pourrait avoir des fonctions potentielles multiples : résidences, cellier/grenier, exploitation agricole… S'il été associé à d'autres bâtiments, il pourrait finalement accueillir des groupes familiaux distincts. En l'état actuel des connaissances il est difficile de savoir à quel type précis d'agglomération nous avons affaire sur l'*oppidum* du Camp de César et quelle superficie pouvait occuper cette agglomération tardo-antique. Seule la continuité des études archéologiques sur l'*oppidum* pourra nous en apprendre plus.

BIBLIOGRAPHIE

Alix *et al.* 2008 : ALIX (S.) (dir.), BOUBY (L.), BUFFAT (L.), CANILLOS (T.), FAVORY (F.), FIGUEIRAL (I.), FOREST (V.), KOZIOL (A.), LONGEPIERRE (S.), PELAQUIER (E.), PETITOT (H.), RAUX (A.), VIDAL (L.) - *PCR «Des garrigues au Rhône, occupation du sol et dynamiques de peuplement dans le nord est du Gard». Rapport de Projet Collectif de Recherche*, archives du SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2008, 333 p.

Arcelin & Rigoir 1979 : ARCELIN (P.), RIGOIR (Y.) – *Normalisation du dessin en céramologie*, DAM 1 (numéro spécial), ADAM, Montpellier, 1979, 35 p.

Baron 1999 : BARON (R.) - *Anatomie comparée des mammifères domestiques : Tome 1 Ostéologie*, 4e édition, Vigot, Paris, 1999, 761p.

Bertoncello *et al.* 2005 : BERTONCELLO (F.), CODOU (Y.) – Les fouilles de l'habitat perché de Sainte-Candie à Roquebrune-sur-Argens (Var), *in* : *La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques.* Bulletin Archéologique de Provence, supplément 3, Editions de l'APA, 2005, p. 135-142.

Boixadera *et al.* 1988 – BOIXADERA (M.), BONIFAY (M.), PELLETIER (J.-P.), RIGOIR (J. & Y.), RIVET (L.) – L'habitat de hauteur de Sainte-Propice (Velaux, B.-du-Rh.), l'occupation de l'Antiquité tardive, *in* : *Documents d'Archéologie Méridionale 10,* ADAM éditions, Lambesc, 1988, p. 91-113.

Breichner *et al.* 2008 : BREICHNER (H.) - *Le site des Aouzerals (La Malène, 48)*, DFS de sondages 2006 et de fouille 2007, archives du SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2008, 38 p.

Bressou 1944 : BRESSOU (C.) - *Aide-Mémoire d'ostéologie comparée des animaux domestiques*, Vigot, Paris, 1944, 100 p.

Canillos 2008 : CANILLOS (T.) - Nouvelles données sur les SIG, prospection expérimentale sur un site de hauteur (Camp de César, Gard, France), *in* : *Inventaire Archéologique, Méthodes et Résultats : Confrontation des Expériences dans l'Espace Méditerranéen*, Actes de la table ronde internationale de l'université du 8 mai 1945 de Guelma, Algérie, (Novembre 2008), université de Guelma, 2008, p. 113-122. http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00373671/fr/

Canillos *et al.* 2008 : CANILLOS (T.), en collaboration avec AGUILHON (M.), BOUCHER (S.) et L'HENAFF (E.) - *Prospection diachronique et étude de la répartition spatiale de l'occupation du sol sur un oppidum (Camp de César, Laudun l'Ardoise, Gard), Rapport de prospection (inventaire)*, archives du SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2008.
http://vialaudun.free.fr/rapports/rapport_prospection.pdf

Canillos *et al.* 2010 : CANILLOS (T.), en collaboration avec AGUILHON (M.), COMTE (A.), MENNECART (B.), RESPAUT (C.), SEGUIN (M.) - *Sondage archéologique sur l'oppidum du camp de César, une structure du Haut-Empire réutilisée au cours de l'Antiquité tardive,* rapport de sondage, archives du SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2010, 46 p.

Cathma 1993 : CATHMA : LEENHARDT (M.), RAYNAUD (C.), SCHNEIDER (L.) coord. – Céramiques languedociennes du haut Moyen Âge (VIIe-XIe s.). Études microrégionales et essai de synthèse, *in* : *Archéologie du Midi Médiéval*, 11, 1993, p. 111-128.

Chaix et Méniel 2001 : CHAIX (L.), MÉNIEL (P.) - *Archéozoologie : Les animaux et l'archéologie*, Errance, Paris, 2001, 239 p.

Charmasson 1972 : CHARMASSON (J.) – *Rapport sur le sondage effectué sur le Camp de César à Laudun du 17 juillet au 22 juillet 1972, la nécropole*, archives du SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1972, 14 p.

Démians d'Archimbaud (dir.) 1994 : DÉMIAN D'ARCHIMBAUD (G.) – *L'oppidum de Saint-Blaise (Saint- Mitre-les-remparts, Bouches-du-Rhône). La réoccupation aux Ve-VIIe d'après les fouilles récentes*, DAF, 45, Paris, 1994.

Dicocer 1993 : DICOCER : PY (M.) (dir.) – *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe av. n. è.-VIIe de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan). Lattara 6*, Édition de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, Lattes, 1993, 624 p.

Draparnaud 1805 : DRAPARNAUD (J.P.R.) - *Histoire naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles de la France, Levrault*, Schoell et Cie, Paris, 1805, 164 p.

Fiches *et al.* 2002 : FICHES J.-L. (dir.) - *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Tome 2, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Lattes, 2002.

Goury 1990 : GOURY (D.) – *Le Camp de César (Laudun, Gard). Fouille programmée n°2117. Rapport 1990*, archives du SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1990.

Goury 1998 : GOURY (D.)- L'oppidum du Camp de César à Laudun (Gard) : Premières acquisitions de la recherche 1990-1994, *in* : *Revue Archéologique de Narbonnaise,* 30, Édition de l'association de la Revue Archéologique de Narbonnaise, Montpellier, 1998, p.125-172.

Leclaire 1994 : LECLAIRE (A.) - L'oppidum de St-Pierre-de-Castres : les niveaux archéologiques du plateau, *in : Rhodanie*, 51, 1994.

Pales et Lambert 1971 : PALES (L.), LAMBERT (C.) - *Atlas osteologique des Mammifères. I. Les membres, Herbivores, Carnivores*. Centre National de la Recherche Scientifique, 1971, 16 p., 132 pl.

Provost *et al.* 1999 : PROVOST (M.) *et al.* - *Carte Archéologique de la Gaule, Le Gard, 30/3*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1999, 464 p.

Robin-Petitot & Larozas 2008 : ROBIN-PETITOT (B.), LAROZAS (C.) – *Catalogues de petits objets du Camp-de-César à Laudun-l'Ardoise (Gard)*, Mairie de Laudun-l'Ardoise, 2008, 102 p.

Schneider 2004 : SCHNEIDER (L.) – Entre Antiquité et haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est, *in* : *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*, Actes du colloque de Fréjus, 7 et 8 avril 2001, Édition Michel Fixot, 2004, p.173-200.
http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00359963/fr/

Schneider 2007 : SCHNEIDER (L.) – Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IVe-VIIIe s.) : essai de synthèse, *in* : *Gallia*, Tome 64, CNRS éditions, Paris, 2007, p.11-56.

Verdin 2001 : VERDIN (F.) – L'oppidum de Constantine (Lançons-de-Provence, B.-du-Rh.) : Un exemple d'établissement de hauteur réoccupé durant l'antiquité tardive, *in* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 34, Édition de l'association de la Revue Archéologique de Narbonnaise, Montpellier, 2001, p.105-121.

Vidal *et al.* 2009 : VIDAL (L.) - L'occupation médiévale du camp de César à Laudun l'Ardoise : la chapelle Saint-Jean de Thodon, Rapport de fouille programmée, archives du SRA Languedoc-Roussillon, 2009, 100 p. http://vialaudun.free.fr/rapports/Rapport%202009.pdf

Liens internet

Muséum national d'Histoire naturelle (Ed). 2003-2010 Inventaire national du Patrimoine naturel, site Web : http://inpn.mnhn.fr.